

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 19/12/2022

COM. COM. DU PAYS D'EVIAN VALLEE D'ABONDANCE

851 Avenue des Rives du Léman
CS 10084
74500 PUBLIER

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA22-21996	Analyse demandée par :	ARS DD de HAUTE SAVOIE
Identification échantillon :	SLA2212-2569-1		
Doc Adm Client :	ARS74		
UGE :	1124 - C.C. PEVA OUEST - GAVOT		
Nom de l'exploitant :	C.C. PAYS D'EVIAN VALLÉE D' ABONDANCE		
Nom de l'installation :	FETERNES- RESEAU PRINCIPAL	Type : UDI	Code : 001614
PSV :	0000001881		
Point de surveillance :	CHEF LIEU DE FETERNES		
Localisation exacte :	Cuisine m grilllet 73 ch de chez biolay		
Département/Commune :	74 / FETERNES		
Nature:	Eau de distribution		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CP	Type de visite : D2	Type Analyse : CNP	
Prélèvement :	Prélevé le 15/12/2022 à 11h02	Réceptionné le 15/12/2022 à 16h53	
	Identifié (Origine, Point, Nature), prélevé et mesuré sur le terrain par le client LIDAL : HERAN YOAN, selon son protocole et son matériel.		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 16/12/2022 11:06:02

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Pluviométrie 48 h	10	mm/48h	Observation				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Chlore libre (in situ)	N.M.	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD				
Chlore total (in situ)	N.M.	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD				
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative			Acceptable	

Doc Adm Client : ARS74

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
pH sur le terrain	7.6	Unité pH	Electrochimie			6.5	9
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	7.6	°C	Méthode à la sonde				25
Analyses physicochimiques							
Métaux							
Cuivre total	0.013	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2		1 #
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	0.47	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Laboratoire

